

Votants : 66

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - VOLET TERRITORIAL DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2021 - 2027 - SOLLICITATION DE L'ENVELOPPE ANIMATION ET GESTION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

Titulaire absente non représentée pour départ :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Titulaires absents pour départ :

Jérôme BALOGÉ, Jacques BILLY, Christian BREMAUD, Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Séverine VACHON.

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Claude BOISSON

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

COOPERATIONS ET STRATEGIES TERRITORIALES - VOLET TERRITORIAL DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER 2021 - 2027 - SOLLICITATION DE L'ENVELOPPE ANIMATION ET GESTION

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu la délibération du 20 février 2023 relative à l'instruction et la mise en œuvre du Développement Local par des Acteurs Locaux et la délégation du portage du Groupe d'Action Locale à la structure porteuse,

Vu la convention relative à la mise en œuvre du développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Plan stratégique national 2023-2027 et du Programme régional FEDER/FSE + Nouvelle-Aquitaine 2021-2027 signé le 14 septembre 2023 ;

Cette convention comprend notamment un plan d'action organisé en 8 fiches-action dont celle relative à l'animation, communication, gestion, suivi et évaluation de la stratégie (Fiche-action 8). Elle comprend les dépenses d'animation et de gestion du programme réparti sur 3 postes entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

Les objectifs sont :

- **Animation et gestion :**

- Mettre en œuvre une stratégie de développement intégrée sur le territoire ;
- Assurer la cohérence entre la stratégie de développement local et les autres politiques et programmes de développement du territoire ;
- Mobiliser, faciliter et accompagner l'émergence de projets innovants en lien avec la stratégie de développement local ;
- Faire connaître et diffuser la stratégie de développement local ;
- Mener des actions de communication auprès des porteurs de projets potentiels sur les actions mises en place dans le cadre du PO FEDER 2021-2027 ;
- Accompagner techniquement les porteurs de projets dans l'élaboration et le suivi de leurs projets ;
- Animer le comité de programmation ;
- Mener les actions de gestion suivantes : gestion administrative et financière des demandes de subvention – accompagnement des porteurs de projet en lien étroit avec l'animateur du volet territorial ;
- Favoriser la mise en réseau et la mutualisation des actions que ce soit à l'intérieur du territoire ou avec les territoires partenaires.

- Suivi et évaluation :**
 - Mettre en œuvre et assurer un suivi et une évaluation continue du programme (tableaux de suivi des projets, compte-rendu des réunions, comités uniques de programmation, Information en bureaux, mise en place de bilans annuels, etc.) ;
 - Réaliser une évaluation à mi-parcours et en fin de programme ;
 - Diffuser la culture de l’évaluation auprès des porteurs de projets.
- Capitalisation et diffusion :**
 - Favoriser la diffusion des démarches innovantes ;
 - Faire connaître les actions emblématiques auprès de divers réseaux français et européens.

La gestion et l’animation de la fiche-action 8 est dotée d’une enveloppe de 238 137 € sur la période 2021-2027.

La sollicitation de cette enveloppe est réalisée annuellement, après justification et déclaration des temps passés.

La convention ayant pris effet à compter de septembre 2023, la période éligible retenue est celle de septembre 2023 à décembre 2024.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais salariaux	48 496,48	FEADER (80%)	46 168,65
Frais indirects (15%)	7 274,47	Autofinancement (20%)	11 542,16
Défraiements (4%)	1 939,86		
Total	57 710,81	Total	57 710,81

Le Conseil d’Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Vice-Président Délégué à valider le plan de financement ;
- Autorise le Vice-Président Délégué à solliciter les crédits fléchés sur la fiche-action 8 Animation, communication, gestion, suivi et évaluation de la stratégie auprès de la Régie Fonds Européens et de la Région Nouvelle-Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l’obtention et au versement de cette subvention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claire RICHECOEUR

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué